



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2022-10001

PUBLIÉ LE 3 OCTOBRE 2022

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2022-09-27-00004 - décision subdélégation signature carte achat BOP
354 (2 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-09-27-00004

décision subdélégation signature carte achat
BOP 354

Subdélégation de signature pour l'utilisation de carte achat sur le BOP 354

Le Directeur du secrétariat général commun d'Indre-et-Loire

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment les articles 20 et 21, le 2° de l'article 43 et le I de l'article 44 et le 2ème alinéa du I de l'article 45 ;

Vu la circulaire n° 2005-20 du 2 mars 2005 relative à la constatation et à la liquidation des dépenses,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment ses articles 10, 73 et 75 ;

Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2021 donnant délégation à M. Alain SILVESTRE, Directeur du secrétariat général commun (SGC) pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire et pour l'exercice des attributions du pouvoir adjudicateur pour le ministère de l'intérieur

DECIDE

Article 1 : Délégation permanente est accordée aux agents titulaires des cartes d'achat du secrétariat général commun et des structures de procéder à des dépenses sur le BOP 354 par l'utilisation de la carte achat dans la limite des plafonds qui leur ont été notifiés et des dépenses éligibles à ce moyen de paiement.

Article 2 : Liste des agents titulaires d'une carte d'achat sur le périmètre du BOP 354

• **Agents du SGC :**

- M. Alain SILVESTRE, Directeur du SGC
- M. Christophe BOLIVAR, chef du service départemental des systèmes d'information et de communication,
- M. Cyril FOUQUET, adjoint au chef du service départemental des systèmes d'information et de communication,
- Mme Sophie GOURLAIN, cheffe du bureau immobilier et logistique
- Mme Guilaine LE ROUX, adjointe à la cheffe du bureau immobilier et logistique
- M. Antoine MENARD, chef de la section logistique
- Mme Gina DIEN, reprographe.
- Patrice JACQUEMIN, chargé de mission achats marchés

Agent de la DDT :

- Mme Aurélie LOSSIGNOL, responsable du pôle secrétariat
- Mme Fabienne TRANNOY, adjointe d'unité fluviale, SRS

Agent de la DDPP :

- Sylvie HERPIN, directrice adjointe
- Rosemary GONSARD, assistante de direction

Agent de la DDETS :

- Anne PAPUCHON, assistante de direction

Agents de la préfecture :

- Mme Marie LAJUS, préfète d'Indre-et-Loire,
- Mme Nadia SEGHIER, secrétaire générale,
- M. Charles FOURMAUX, directeur de cabinet,
- M. Laurent VIGNAUD, sous-préfet de Chinon,
- M. Philippe FRANCOIS, sous-préfet de Loches,
- M. Olivier ZONCA, cuisinier de la préfète,
- Mme Annick CUVELIER, employée à la résidence du directeur de cabinet,
- Mme Henriette BOUCARD, employée à la résidence du sous-préfet de Chinon,
- Mme Marjorie SAUTAREL, directrice de la citoyenneté et de la légalité
- M. Sylvain RAVEAU, agent logistique et conducteur à la sous-préfecture de Chinon,
- Mme Sophie JOUSSEAUME, gestionnaire à la sous-préfecture de Loches,
- M. Nicolas BERGER-HALTEAU, chef du bureau de la défense nationale et de la protection civile
- Mme Corinne ROMAC, employée à la résidence de la préfète
- Mme Houria MECHICHE, employée à la résidence de la secrétaire générale
- Mme Marine SOUIL, cheffe du bureau de la représentation de l'État
- M. Guillaume SAINT-CRICQ, sous-préfet à la relance
- Mme Corinne BIVER, experte auprès de la préfète
- Mme Emerentia FOUQUET, cheffe du service de la communication interministérielle

Pour la préfète et par délégation,
Le directeur du secrétariat
général commun départemental

Alain Silvestre